

CPE MUSIQUES ACTUELLES

Compte-rendu de la réunion du comité de suivi du 23 mars 2003

Présents : **Fédurok** : Philippe Berthelot (directeur), Hyacinthe Chataigner (chargé d'étude), Stéphanie Gembariski (vice-présidente de la Fédurok) • **Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées** : Frédérique Francis • **Centre d'Etude de l'Emploi** : Marie-Christine Bureau, Bernard Gomel • **Opale** : Bruno Colin, Gaël Bouron, Luc de Larminat

Absents excusés : Chaïnnon Manquant, AFIJMA, FNEIJMA

La mission d'Opale

Opale est chargé d'animer et coordonner les travaux réalisés dans le cadre de la Convention promotion de l'emploi, sous le contrôle :

- d'une part, d'un comité de suivi composé des réseaux signataires fixant les orientations,
- d'autre part, d'un comité de pilotage réunissant les réseaux et les partenaires institutionnels pour valider ces orientations et vérifier leur exécution.

Opale a reçu pour premières missions :

- de réaliser un état des lieux sur les emplois-jeunes et leurs perspectives de consolidation, par la conception d'une base de donnée, la supervision des enquêtes, le traitement statistique des informations collectées,
- la préparation d'outils méthodologiques au service des employeurs, le premier devant faire le point sur l'économie des ateliers de pratique artistique, avec pour projets ultérieurs un outil sur les services d'accompagnement de projets associatifs sur les territoires d'implantation des structures, et sur l'organisation des ressources humaines dans les structures employeuses,
- la préparation d'un site web dédié à la CPE et accessible à tous les membres des réseaux (comme au grand public), comprenant des informations d'actualité sur le programme NSEJ (circulaires ministérielles), les comptes-rendus des réunions des comités de suivi et de pilotage, les bilans d'étapes réalisés pour l'état des lieux, et toutes informations utiles et concises proposées par les réseaux membres pour alimenter la réflexion autour de la consolidation.

Seront associés au travail sur la CPE :

- Luc de Larminat, pour la coordination
- Bruno Colin, pour la méthodologie
- Gaël Bouron, pour la communication (site web)

Le rôle du Centre d'Études pour l'Emploi

Le CEE est un organisme de recherche centré autour de l'évaluation des politiques publiques de l'emploi, et qui a réalisé diverses études sur l'emploi culturel dans le cadre des CES, puis des NSEJ. Le CEE a également suivi avec intérêt les travaux de l'U-FISC.

Dans le cadre de la CPE Musiques actuelles, le CEE va réaliser 15 monographies, soit approximativement 3 par réseau. À travers une à deux journées d'entretiens avec les employeurs, les emplois-jeunes et parfois certains de leurs partenaires, il s'agira d'approfondir les problématiques de la professionnalisation, tant au niveau de la structure elle-même (apport du jeune à l'association) que des jeunes en poste (apports de l'association aux parcours professionnels et aux qualifications des jeunes).

Chaque réseau choisira deux à quatre structures parmi ses membres en fonction de divers critères, dont pour le CEE l'importance du bénévolat et le type de rapports entretenus avec les institutions. Ces associations choisies devront être représentatives de la diversité des réseaux (variété des projets, rural/urbain, historique, taille, des partenariats), et sensibilisés pour participer à une enquête de ce type.

Base de données pour l'état des lieux

- Des corrections ont été apportées au logiciel d'enquête réalisée sur FileMaker Pro lors de sa présentation par Bruno Colin (Opale). La méthode du recueil de ces données montre aux réseaux présents la complexité, mais aussi toute la richesse de disposer de telles informations pour cerner au plus près la problématique et les enjeux des emplois jeunes au sein de ces structures. Rendez-vous est pris entre Opale et le CEE le jeudi 3 avril à Opale pour finaliser la grille d'enquête.
- La saisie des données dans la base se fera par étapes successives :
 - importation des données existantes, issues des précédentes enquêtes réalisées par les réseaux eux-mêmes sur le sujet et saisies a minima sur un tableur Excel,
 - mise à disposition des têtes de réseau par Opale d'une base comportant ces informations déjà récoltées pour leur permettre d'organiser une enquête téléphonique complémentaire afin de renseigner les données manquantes,
 - reprise des différents fichiers par Opale, vérifications des saisies, compléments éventuels d'enquête, compilation des données dans un fichier unique et traitement.
- La phase préparatoire, consistant à recueillir les coordonnées des membres des réseaux et les informations disponibles les concernant, a déjà commencé, ces premières mises au point étant urgentes. Il est tenu compte également des libertés de chacun, le réseau Chaïnon étant par exemple indisponible jusqu'au mois de mai.
- La Fédurok évoque la possibilité d'ouvrir l'enquête à des associations (petites écoles de musique, festivals, petits labels, structures d'enregistrement et de production...) non affiliées et non représentées par les cinq réseaux signataires, et qui pourtant rencontrent les mêmes problèmes de pérennisation de leurs emplois jeunes. Nous laissons donc ouvert la possibilité de travailler avec des réseaux régionaux sur l'identification de quelques associations susceptibles de venir enrichir l'enquête. Un croisement éventuel avec les fichiers de l'IRMA pourraient être envisagés.
- Des complémentarités sont à chercher aussi avec les études régionales menées par le Clidec sur les emplois-jeunes culture.

Prochains rendez-vous

- Comité de pilotage : 7 avril à 10 h 30 - Opale, 45 rue des Cinq diamants 75013 Paris
- Comité de suivi : 5 mai à 10 h 30 - Opale